

---

# PROCÈS-VERBAL

## Conseil d'administration ordinaire

Mardi 28 avril 2026



---

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Ouverture du conseil d'administration.....</b>	<b>3</b>
<b>Ordre du jour.....</b>	<b>5</b>
<b>Soutenance de subvention intermédiaire - Décibels.....</b>	<b>6</b>
<b>Vote de la subvention intermédiaire - Décibels.....</b>	<b>7</b>
<b>Approbation du procès-verbal de la séance du samedi 28 mars 2026.....</b>	<b>7</b>
<b>Modification du budget du BDE-UTC.....</b>	<b>7</b>
<b>Discussion autour de la gestion UTC =).....</b>	<b>8</b>
<b>Approbation du nouveau trésorier adjoint du BDE-UTC.....</b>	<b>12</b>
<b>Résultats de la délibération hors séance du 1er avril 2026.....</b>	<b>14</b>
<b>Résultats de la délibération hors séance du 7 avril 2026.....</b>	<b>15</b>
<b>Résultats de la délibération hors séance du 24 avril 2026.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>17</b>



## Ouverture du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 20h10 le mardi 28 avril 2026.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles du chapitre V des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « le conseil d'administration est composé :

- des membres du bureau restreint, disposant chacun·e d'une voix délibérative;
- des présidentes ou présidents de pôle, disposant chacun·e de deux voix délibératives;
- des secrétaires générales ou généraux de pôle et des trésorières ou trésoriers de pôle, disposant chacun·e d'une voix délibérative. »

Étaient présent·es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Thomas	Schapman	BDE	Président	-	1
Sacha	Victor	BDE	Vice Président	-	1
Pauline	Bouchet	BDE	Secrétaire générale	-	1
Raphaël	Sepierre	BDE	Trésorier	-	1
Manon	Chemin	PAE	Présidente	-	2
Charlie	Grosdemange	PAE	Respon sable locaux	Lou Aubert Debrue	1
Aurélié	Vivier	PAE	Trésorière	-	1
Laurana	Glaudeix	PSEC	Secrétaire	Adèle Bertin	1 + 2
Rémi	Quien	PTE	Président	-	2
Benjamin	Foulon	PTE	Trésorier	-	1
Ludivine	Mas	PVDC	Présidente	Liv Albertone & Zoé Cosson	2 + 1
Quentin	Chabbert	PVDC	Trésorier	-	1

Étaient aussi invité·es et présent·es :

- Sixtine Dujardin, responsable RSE du BDE
- Victor Quesne, trésorier adjoint soumis à l'approbation du CA

---

La convocation a été transmise au moins sept jours avant la réunion, le quorum de deux tiers des voix délibératives est atteint. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 40 des statuts du BDE-UTC.

---

---

## Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du mardi 21 avril 2026, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Soutenance de subvention intermédiaire - Décibels
  - Vote de la subvention intermédiaire - Décibels
  - Approbation du procès-verbal de la séance du samedi 28 mars 2026
  - Modification du budget du BDE-UTC
  - Discussion autour de la gestion UTC =)
  - Approbation du nouveau trésorier adjoint du BDE-UTC
-

---

## Soutenance de subvention intermédiaire - Décibels

Deux membres de Décibels, Nathan Cousin--Delanoe le président et le trésorier Arthur Azemard présentent l'association. Ce semestre il y a un projet et développement de pôle vidéo à Décibels, et ils voudraient donc pouvoir financer l'achat d'écrans LED pour permettre des prestations de meilleure qualité. Décibels participent à beaucoup d'événements, comme l'Integ, Compiègne en Lumière, la NASA, Trib'UT, les Estu parking, l'Acouphen, la SDF, le Gala. Ils dépensent au minimum 3000 euros de location par an, qui seraient donc économisés par cet achat *in fine*. L'achat se ferait auprès de ATlight, et pour un total de 12.5 mètres carrés de LED soit 50 dalles de 50 cm carrés. Il faut aussi des processus pour la gestion des lumières, des flights etc, et on arrive à un total de 15 000 euros.

Il faut également une structure pour exploiter ces led et maintenir le tout. On arrive donc à un total de 16 602.28 euros.

Quentin Chabbert demande quelle est la durée de vie d'un écran LED.

Nathan Cousin--Delanoe répond que c'est plutôt long, qu'ils ont survécu à l'Utcéenne avec des ouragans par exemple.

Arthur Azemard renchérit que ce genre de matériel est utilisé en festival, qu'il est prévu pour être résistant et durer dans le temps.

Thomas Schapman demande ce qu'il en est des problématiques de stockages pour l'association Décibels.

Nathan Cousin--Delanoe explique qu'une porte bloquait de l'espace de stockage mais que cela a été résolu et qu'ils font du tri dans le matériel de l'association.

Sixtine Dujardin demande ce qu'il en est de la promesse du semestre dernier de vendre du matériel ancien pour en racheter du nouveau.

Nathan Cousin--Delanoe répond qu'ils vont régulièrement à la déchetterie pour faire de la place en retirant du matériel.

Sixtine Dujardin fait remarquer que cela n'est pas pareil de revendre ou réparer du matériel et d'aller le mettre directement à la déchetterie.

Nathan Cousin--Delanoe répond que les choses réparables comme les câbles sont réparés si possible.

Arthur Azemard confirme qu'ils réparent au maximum et jettent uniquement ce qui est dangereux au niveau de la sécurité des étudiants.

Sixtine Dujardin demande quelles sont les proportions de matériel jeté.

Nathan Cousin--Delanoe répond que c'est très peu.

---

---

Arthur Azemard conclut en disant qu'ils passent au maximum par ATLight pour avoir son expertise professionnelle et des prix favorables.

## Vote de la subvention intermédiaire - Décibels

Raphaël Sepierre signale que cette subvention rentre dans l'enveloppe de subvention.

### Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 16 602.28 euros à Décibels

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 16 602.28 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

## Approbation du procès-verbal de la séance du samedi 28 mars 2026

Pauline Bouchet remercie Raphaël Sepierre, Thomas Schapman, et Oscar Rogelet pour leur relecture du procès-verbal.

### Résultat du vote relatif à l'approbation du procès verbal de la séance du samedi 28 mars 2026

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

Le procès-verbal de la séance du samedi 28 mars 2026 est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

---

---

## Modification du budget du BDE-UTC

Raphaël Sepierre présente les modifications du budget BDE. Les frais de la JDA ont été ajustés à 41.67 euros pour les viennoiseries le matin de la JDA, et il a ajouté des frais de participation à Broc Ut de 30 euros pour vendre du matos. Il a également ajouté une ligne de recette de vente.

Pauline Bouchet demande ce que le BDE va vendre

Raphaël Sepierre répond qu'il y a de l'ancien matos du SiMDE, des cartes NFC, ou des choses qui traînent en salle de stockage.

Thomas Schapman ajoute sur le sujet du budget que nous sommes en train d'étudier l'idée d'un investissement dans une fourgonnette, un utilitaire qu'on louerait à l'année.

Manon Chemin déclare qu'il y avait eu un projet d'achat de camion avant, et que le PIC'ASSO pourrait grandement en avoir besoin.

Quentin Chabbert ajoute qu'un achat de remorque pourrait également servir.

Raphaël Sepierre explique que pour le BDE, il serait utilisé pour aller à des rendez-vous professionnels comme avec les avocats. Il ajoute que cela coûterait à partir de 350 euros par mois, et que le prestataire prendra en charge les réparations. Il y a également les questions d'assurance comme nous sommes des jeunes conducteurs.

Ludivine Mas demande si les 350 euros par mois permettent bien d'avoir la voiture tout le temps.

Raphaël Sepierre répond que oui, et qu'il compte demander une place au parking.

Aurélié Vivier ajoute que cette voiture serait très utilisée par plein d'associations lors d'événements.

### Résultat du vote relatif à l'approbation de la modification du budget du BDE UTC

Voix pour	17
Voix contre	0
Abstentions	1

La modification du budget du BDE UTC est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

---

---

## Discussion autour de la gestion UTC =)

Thomas Schapman introduit le sujet et explique que nous allons organiser des tables rondes pour discuter de la gestion d'UTC =), et qu'il s'agit donc de trouver des questions à poser pour guider les discussions.

Aurélie Vivier et Ludivine Mas font remarquer que c'est dommage de faire les tables rondes le soir puisqu'il y aurait peut-être plus de monde le midi.

Pauline Bouchet répond que l'on verra s'il n'y a pas beaucoup de monde, on fera une proposition de table ronde une autre semaine le midi.

Aurélie Vivier demande ce qu'il en est des sanctions prises à l'échelle de l'UTC pour les étudiant-es qui disent tiennent des propos insultants sur UTC =).

Quentin Chabbert répond que c'est délicat, c'est délicat et biaisé de définir ce que l'on sanctionne et ce que l'on ne sanctionne pas.

Sixtine Dujardin fait remarquer que l'on peut porter plainte individuellement et quand le BDE supprime on peut le faire remonter à l'administration.

Ludivine Mas déclare qu'elle trouve que cela n'est pas le sujet des tables rondes d'UTC =).

Concernant le but d'UTC = ) les questions suivantes sont choisies :

- Pour vous, est ce qu'UTC =) est juste un groupe d'entraide entre UTCéen-e-s ou est t'il un espace d'expression libre pour l'ensemble de la communauté UTCéenne ? Pensez-vous que UTC=) est le groupe pour faire les débats ou devrait-il y avoir un groupe dédié à ça ?
- Est-ce pertinent de figer un but unique dans le marbre, ou vaut-il mieux laisser le groupe s'adapter selon les besoins ?

Concernant la question "L'animosité présente sur UTC = ) vous dérange-t-elle ?" Pauline Bouchet trouve que cela est très orienté et propose d'ajouter "personnellement" à la fin.

Quentin Chabbert est d'accord puisque par exemple il affirme que lui cela ne le dérange pas personnellement et que c'était le sens de sa question.

Est choisie la question suivante :

- L'animosité présente sur UTC = ) vous dérange-t-elle personnellement ?
-

---

Sacha Victor évoque ensuite la question de la place du BDE comme modérateur.

Thomas Schapman explique qu'historiquement c'est le BDE car c'est une instance stable, plutôt représentative mais que cela pourrait changer.

Est choisie la question suivante :

- Le BDE est-il légitime pour modérer le groupe selon vous ? Si non, qui le serait ?

Thomas Schapman parle ensuite du "post approval" et du badge de spécialiste du groupe.

Manon Chemin demande quels sont les critères de post approval et du badge.

Pauline Bouchet répond que le badge est réservé aux associations de la fédération pour leur donner de la visibilité.

Raphaël Sepierre ajoute que pour le post approval cela concerne les organismes susceptibles de faire des gros débats comme la CCE ou Solidaire.

Thomas Schapman complète en disant que certain·es étudiant·es sont également en post approval suite à de nombreux messages insultants.

Sont choisies les questions suivantes :

- Faut-il laisser les organisations hors fédération en post approval (Solidaire, la CCE etc) ?
- Que pensez-vous de la place des organismes hors utcéen sur le groupe ?

Concernant la question des débats politiques, Thomas Schapman explique que c'est vague car tout peut être considéré comme un débat politique.

Thomas Schapman aborde ensuite le sujet de faire un groupe annexe pour déplacer les débats UTC =).

Ludivine Mas répond qu'on a pour l'instant un groupe avec tout, et qu'un groupe annexe reviendrait au même mais au moins ça rendrait plus lisible UTC =). Elle propose de mettre même plus de modérateur sur ce groupe pour modérer les débats.

Thomas Schapman trouve que globalement le but est de toucher tout le monde sur UTC =), et que diviser le groupe va perdre la centralisation.

---

---

Est choisie la question suivante :

- Seriez-vous favorable à la création d'un second groupe Facebook, cette fois-ci orienté vers le débat d'idées ? Qui en aurait alors la charge ?

Sacha Victor introduit le sujet des tables rondes récurrentes.

Thomas Schapman répond qu'il y avait l'association Le café des lumières qui n'existe plus qui avait pour but d'organiser des débats.

Raphaël Sepierre dit qu'organiser ces débats au niveau du BDE ne résoudrait rien, il pense que les étudiant·es se hurlent dessus sans échanger des idées, parce qu'ils sont derrière des écrans.

Ludivine Mas déclare qu'elle n'est pas d'accord, qu'on ne peut pas stopper les débats mais on souhaite que les échanges soient plus tranquilles. Elle croit en l'intelligence des étudiant·es pour avoir des débats plus constructifs.

Manon Chemin pense que pour se politiser il faut passer par une période agressive.

Aurélie Vivier ajoute que des tables rondes physiques peuvent faire en sorte que les débats soient moins tout noir ou tout blanc.

Pauline Bouchet propose de faire des réunions autogérées avec un rendez-vous récurrent proposé par exemple tous les premiers lundi du mois et on laisse les étudiant·es venir s'exprimer.

Est choisie la question suivante :

- Pensez vous qu'il serait utile d'organiser des "tables rondes" régulières ou réunions en physique pour en discuter tous ensemble ?

Sur un autre sujet Manon Chemin explique que notre contexte socio politique fait que les étudiant·es utilisent UTC (=) comme espace politisé et qu'il faut faire avec.

Laurana Glaudeix propose de poser la question de cette politisation durant les tables rondes afin de recueillir l'avis des étudiant·es.

Manon Chemin demande s'il y a des impacts dans la vie de certain·es étudiant·es suite à des débats.

Laurana Glaudeix répond que c'est en effet le cas et qu'il y a des cas de cyber harcèlements suite à certains débats.

---

---

Est choisie la question suivante :

- Comment laisser place à des sujets importants (politiques, sociétaux, écologiques...) tout en évitant de nuire à la cohésion entre UTCéen·e·s ?

Thomas Schapman évoque le sujet de la sortie de l'univers Meta. En effet il trouve qu'un défaut d'UTC =) est que tout arrive sur la même ligne, autant les covoiturages que les débats houleux. Il pose aussi la question de l'utilisation de nos données par Meta. Il affirme ensuite que UTC =) force les nouvös à faire des compte Facebook et qu'il préférerait une solution libre et open source.

Est choisie la question suivante :

- Doit-on passer à une autre solution technique pour UTC = ) et sortir de l'écosystème Meta. Si oui laquelle ?

Il présente Matrix, une solution auto hébergée, open source, connectable avec le CAS, et qui peut avoir une forme graphique ressemblant à discord. Il pourrait y avoir plusieurs chanel avec des revende de place, des demandes de covoiturages etc

Il ajoute que d'ici quelques mois pour Discord il faudra scanner sa carte d'identité pour vérifier son âge, et que comme Facebook et cela pose question de l'utilisation de nos données.

Pauline Bouchet demande s'il y aurait une application mobile de Matrix.

Thomas Schapman répond que c'est bien le cas.

Pauline Bouchet ajoute que l'on perd l'historique d'années de discussions

Manon Chemin rebondi et ajoute que l'on perd également les étudiant·es qui ne veulent pas se politiser et qui ne regarderont pas les débats.

Aurélié Vivier propose également Mastodont, une plateforme qui ressemble à Twitter.

## **Approbation du nouveau trésorier adjoint du BDE-UTC**

Raphaël Sepierre présente Victor Quesne, très motivé pour apprendre la trésorerie en tant qu'adjoint.

---

---

**Résultat du vote relatif à l'approbation du nouveau trésorier adjoint du BDE-UTC**

Voix pour	17
Voix contre	0
Abstentions	1

Le nouveau trésorier adjoint du BDE-UTC Victor Quesne est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par le président de séance à 21h49.

Le président de séance  
**Thomas SCHAPMAN**

La secrétaire de séance  
**Pauline BOUCHET**



---

## Résultats de la délibération hors séance du 1er avril 2026

Comme prévu à l'article 38 des statuts du BDE-UTC concernant les décisions prises hors séance : " Les décisions prises hors séance ont la même valeur que celles adoptées en réunion. Elles sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil d'administration et consignées dans le procès-verbal de la réunion suivante."

Ainsi et durant la délibération hors séance du 1 er avril 2026 ont été votés les documents suivants :

- Convention PSEC-BDE
- Convention PTE-BDE
- Convention PAE-BDE
- Convention PVDC-BDE
- Prix de la cotisation semestrielle, voté à 20 euros par semestre
- Approbation du règlement intérieur du BDE-UTC

### Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le PSEC

Voix pour	16
Voix contre	0
Abstentions	3

La convention entre le BDE-UTC et le PSEC est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le PTE

Voix pour	15
Voix contre	0
Abstentions	4

La convention entre le BDE-UTC et le PTE est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le PVDC

Voix pour	16
-----------	----

---

---

Voix contre	0
Abstentions	3

La convention entre le BDE-UTC et le PVDC est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

**Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le PAE**

Voix pour	17
Voix contre	0
Abstentions	2

La convention entre le BDE-UTC et le PAE est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

**Résultat du vote relatif au prix de la cotisation semestrielle du BDE-UTC**

15 euros	9
20 euros	10

Le prix de la cotisation semestrielle du BDE-UTC à 20 euros est adopté à la majorité des voix exprimées.

**Résultat du vote relatif à l'approbation du règlement intérieur du BDE-UTC**

Voix pour	17
Voix contre	0
Abstentions	2

Le règlement intérieur du BDE UTC est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

## Résultats de la délibération hors séance du 7 avril 2026

Durant la délibération hors séance du 7 avril 2026 a été votée la subvention accordée au PIC'ASSO.

**Résultat du vote relatif à la subvention accordée au PIC'ASSO**

---

---

3000 euros	16
1580 euros	2

La subvention de 3000 euros pour le PIC'ASSO est adoptée à la majorité des voix exprimées.

## Résultats de la délibération hors séance du 24 avril 2026

Durant la délibération hors séance du 24 avril 2026 ont été votées les subventions accordées au PMDE et à Bienven'UT.

### Résultat du vote relatif à la subvention accordée au PMDE

300 euros	15
0 euros	0

La subvention de 300 euros pour le PMDE est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

### Résultat du vote relatif à la subvention accordée à Bienven'UT

1701 euros	15
0 euros	0

La subvention de 1701 euros pour Bienven'UT est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

---

## Annexes



### Feuille d'émargement Conseil d'Administration Ordinaire du BDE-UTC 28/04/2026

Prénom	NOM	Procuration (Prénom NOM)	Signature
Thomas	SCHAPMAN		
Sacha	VICTOR		
Pauline	BOUCHET		
Raphaël	SEPIERRE		
Manon	CHEMIN		
Aurélie	VIVIER		
Charlie	GROSDÉMANGE	Lou AUBERT DEBRUE	
Mahine	BENSALEM		
Laurana	GLAUDEIX	Adèle BERTIN	
Rémi	QUIEN		
Benjamin	FOULON		
Gabriel	REDOUIN INNECCO		
Ludivine	MAS	Zoé Cosson & Liv ALBERTONE	
Quentin	CHABBERT		